



**Domaine prioritaire : *sustainable land management to combat desertification and land degradation***

**Titre du projet : Programme National de partenariat pour la Gestion Durable des Terres (CPP)**

<b>Agence/Structure D'exécution</b>	Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (SP/CONEDD) / Ministère de l'Environnement et du cadre de Vie et PNUD
<b>Contexte</b>	<p>Au Burkina Faso, l'agriculture et l'élevage constituent les principaux piliers de l'économie. Elles occupent plus 85 % de la population et représentent environ 70 % des recettes d'exportation. 30% des terres arables du pays (81 808 km<sup>2</sup>) connaissent une dégradation avancée. 4 % autres (10 537 km<sup>2</sup>) sont complètement dégradées. La situation s'aggrave et s'accélère. Tous ces facteurs constituent incontestablement une menace pour les activités agricoles et les habitats naturels, y compris la résistance de certaines espèces.</p> <p>Malheureusement, l'approche du type projet, développée pendant longtemps au Burkina Faso, n'a pas permis de constituer la masse importante d'investissements à long terme (20-30 ans) nécessaire pour renverser la tendance en matière de dégradation des sols. Pleinement conscient de ces défis, le gouvernement a pris l'engagement de renverser cette tendance. Avec l'appui des partenaires techniques et financiers, il s'est engagé dans un processus d'élaboration d'un Programme National de partenariat pour la Gestion Durable des Terres (CPP) dans le cadre du Fonds pour l'Environnement Mondial (OP15).</p> <p>Le CPP s'inscrit dans le cadre du Programme de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PGDRN), relevant de l'effet 6 UNDAF (<i>La sécurité alimentaire pour les groupes vulnérables et la gestion des ressources naturelles sont améliorées d'ici 2010</i>).</p> <p>Le gouvernement bénéficie de l'appui du PNUD pour la mise en œuvre du PGDRN (en temps que principal bailleurs) et du CPP (en temps qu'agence d'exécution).</p>
<b>Description</b>	<p>Le CPP est un <b>programme pilote de partenariat pour la gestion durable des terres</b> au Burkina Faso dont l'objectif principal est la lutte contre la dégradation des sols (lutter contre la dégradation des terres et contribuer aux efforts de réduction de la pauvreté à travers une gestion durable et équitable des terres en préservant l'intégrité de la fonction des écosystèmes).</p> <p>Ses objectifs spécifiques sont : (a) le développement et la mise en œuvre d'un partenariat durable pour une meilleure coordination et une approche équitable et intégrée de la gestion durable des terres; (b) la promotion d'un environnement institutionnel et politique favorable pour mieux aborder et mettre en œuvre la gestion durable des terres au Burkina Faso; (c) la promotion d'une approche équitable et intégrée de la gestion durable des terres, y compris les pratiques traditionnelles et novatrices.</p>
<b>Partenariat</b>	La stratégie retenue dans le cadre du partenariat est <b>d'utiliser, d'adapter et renforcer les capacités des structures existantes</b> pour qu'elles soient à même d'assurer toutes leurs fonctions en particulier la

	<p>fonction de plate forme de négociations entre acteurs. En effet, il s'agira d'utiliser les <b>structures mises en place ou prévues dans le cadre de la décentralisation et/ou recommandées par la lettre de politique de développement rural décentralisé</b>. Une telle stratégie a un triple avantage : (i) celui de s'inscrire dans la durée et la pérennité, (ii) celui de mobiliser les ressources et les connaissances de base en favorisant la participation de la population concernée, et (iii) celui de réduire la charge du gouvernement en concentrant ses efforts d'appui financier sur une gamme limitée de structures.</p> <p>FIDA, Banque Mondiale, Mécanisme Mondiale/UNCCD, Secrétariat Exécutif /UNCCD, PNUE, BAD, DANIDA, ..</p>
<b>Bénéficiaires Clefs</b>	Les principaux bénéficiaires du projet sont les populations en milieu rural
<b>Impact attendu</b>	<p>a) Des cadres de concertation mis en place ou dynamisés au niveau national, provincial et local en vue d'assurer une participation effective des acteurs ; b) Un seul système de suivi et d'évaluation est mis au point, et utilisé par tous les acteurs intervenant dans la GDT (gestion durable des terres) au Burkina ; c) Un mécanisme de financement durable est mis en place et finance les activités de GDT dans le pays ; d) Des reformes institutionnelles visant à instituer un cadre favorable à la GDT sont entreprises ; e) Les textes législatifs et réglementaires de la GDT sont élaborés, mis en cohérence et appliqués aux différents niveaux de l'organisation administrative par les différents acteurs ; f) Les acteurs disposent des capacités et compétences<sup>1</sup> nécessaires pour une gestion participative, décentralisée et durable des terres aux différents niveaux de l'organisation administrative du pays ; g) La responsabilité de la gestion et de la prise de décisions en matière de gestion des ressources rurales est effectivement transférée aux collectivités territoriales (Régions, Communes Rurales et Urbaines) ; h) Des techniques d'utilisation des terres et de restauration des sols basées sur les connaissances locales ainsi que sur des pratiques novatrices sont promues et diffusées ; i) Les bonnes pratiques de GDT sont adoptées et les expériences réussies sont répliquées à une plus grande échelle ; j) Des échanges d'expériences en matière de transfert de technologies de GDT entre acteurs burkinabé et d'autres partenaires de la sous-région sont organisés.</p>
<b>Lien avec les OMDs</b>	<p>OMD1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim.  OMD 7 : Assurer un environnement durable  OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement</p>
<b>Situation actuelle</b>	<p>Le CPP a été adopté par le CA du FEM en août 2006 et le Gouvernement avec l'appui du PNUD ont mobilisé 10 millions de dollars auprès du FEM. Le programme sera mis en œuvre sous exécution du PNUD, de la BM et du FIDA.</p> <p>La formulation des sous programmes BM (zone de l'Est) et FIDA (zone du Nord) sont en cours de finalisation, tandis que celle des sous programmes PNUD (zones du Centre-ouest et de la Boucle du Mouhoun, ainsi que la coordination nationale) est en cours.</p> <p>Les fructueux échanges et conclusions des ateliers de lancement techniques, ainsi que la cérémonie de lancement officiel ont largement contribué à clarifier la vision, le contenu, le rôle des différents acteurs, ainsi que les modalités de mise en œuvre du CPP. Les perspectives de mobilisations des bailleurs et des ressources financières pour la mise en œuvre du CPP sont importantes.</p>

<sup>1</sup> Techniques, institutionnelles, financières, organisationnelles, humaines, négociation/dialogue